



2023

7 AU 9
NOVEMBRE

CPF : SÉCURISER LE RÉFÉRENCEMENT, LA VENTE ET LA RÉALISATION DE VOS FORMATIONS

Le succès du CPF (compte personnel de formation) a développé un marché grand public aussi appelé BtoC (Business to consumer). Mais ce succès attise la convoitise et provoque des fraudes et tentatives d'abus. C'est pourquoi le dispositif de régulation de l'offre sur la plateforme se renforce. Au-delà du cadre législatif et réglementaire, le cadre technique et contractuel est en constante évolution. Pour vous permettre de vous l'approprier, cette formation se veut à la fois juridique et pratique. Une formation indispensable pour sécuriser le référencement, la publicité, la vente et la réalisation de vos formations... et prévenir le contentieux.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Maîtriser les conditions de référencement en tenant compte des évolutions techniques de la plateforme
- > Connaître les règles en matière de démarchage et de publicité
- > Gérer les dossiers de formation et la facturation
- > Prévenir le contrôle et les contentieux

PROGRAMME

SE RÉFÉRENCER DANS L'ESPACE DES ORGANISMES DE FORMATION (EDOF)

- > Conditions réglementaires d'éligibilité liées à l'organisme de formation et à la formation référencée
- > Zoom sur les formations éligibles non certifiantes : permis de conduire, Acre, bilan de compétences
- > Zoom sur l'enjeu de la certification professionnelle (RNCP-RS) : stratégies patrimoniales ou partenariales
- > Saisie dans la partie « Catalogue » de votre espace EDOF, étape par étape

RESPECTER SES OBLIGATIONS VIS-À-VIS DU CLIENT

- > Règles en matière de démarchage, de publicité et d'information sur le CPF
- > Fixation du prix, ajustement et remise commerciale
- > Engagements contractuels vis-à-vis du stagiaire et résolution des litiges
- > Obligations concernant le passage des examens, concours ou évaluations

GÉRER ET FACTURER UN DOSSIER DE FORMATION

- > Traitement d'une demande d'inscription
- > Déclaration de l'entrée/sortie en formation et du service fait
- > Cas d'annulation de la formation, de non-présentation du stagiaire ou d'interruption de la formation
- > Facturation et paiement

PRÉVENIR LE CONTRÔLE DE LA CAISSE DES DÉPÔTS

- > Engagements contractuels vis-à-vis de la Caisse des dépôts
- > Pièces justificatives à conserver
- > Procédure et modalité du contrôle de service fait
- > Sanctions encourues et risques de contentieux

PUBLIC

Toute personne concernée par le marché du CPF au sein d'un organisme de formation, une entreprise, un Opco, un opérateur CEP...

PRÉREQUIS

Exercer dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle »

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

INTERVENANT

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation. Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

CPF : SÉCURISER LE RÉFÉRENCEMENT, LA VENTE ET LA RÉALISATION DE VOS FORMATIONS

-  14 heures sur 3 jours
-  1 495 € HT (TVA 20 %) 1 794 € TTC
-  De 3 à 9 personnes maximum

MODULE 1

Objectifs pédagogiques

- > Connaître les conditions réglementaires et techniques du référencement
- > Comprendre l'enjeu des certifications professionnelles

RÉFÉRENCEMENT DE L'OFFRE

EN AMONT	JOUR 1	
 1h	 3h15	 0h15
14H00-17H30		
4H30		

MODULE 2

Objectifs pédagogiques

- > Connaître ses engagements vis-à-vis du stagiaire
- > Connaître ses engagements vis-à-vis du fournisseur de service

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

JOUR 2		
 1h15	 3h15	 0h15
Matin	14H00-17H30	
4H45		

MODULE 3

Objectifs pédagogiques

- > Gérer et facturer un dossier
- > Prévenir le contrôle de la Caisse des dépôts

GESTION DES DOSSIERS ET CONTRÔLE

JOUR 3		
 1h15	 3h15	 0h15
Matin	14H00-17H30	
4H45		



Contact commercial :
contact.formation@centre-info.fr
Tél. : 01 55 93 91 83 - www.centre-info.fr



Classe virtuelle



Travaux individuels ou en sous-groupes (asynchrone)
Prévoir dans votre emploi du temps, un créneau en amont de la formation et entre les classes virtuelles pour réaliser les travaux qui seront demandés.
Ils font partie intégrante de votre parcours d'apprentissage.



Évaluation

**Toute une équipe
au service
de votre métier**



SE FORMER EN INTER

Nadia Barr - Tél. : 01 55 93 91 83

Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

**SE FORMER EN INTRA OU SUR-MESURE
ANALYSE DE VOS BESOINS ET DEVIS**

Nathalie Billard - Tél. : 01 55 93 91 80 / 06 77 18 96 20

Mirjana Maravic - Tél. : 01 55 93 91 90 / 06 14 04 24 54

Courriel : contact.commercial@centre-inffo.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Toutes les informations demandées sont indispensables à la prise en compte de votre commande.

JE SOUHAITE M'INSCRIRE À LA SESSION DE FORMATION EN DISTANCIEL

Intitulé : **CPF : SÉCURISER LE RÉFÉRENCIEMENT, LA VENTE ET LA RÉALISATION DE VOS FORMATIONS**

Date : **7 au 9 novembre 2023**

Tarif : **1 495 € HT (TVA 20 %) 1 794 € TTC**

CODE FORMATION : FOR000306

PARTICIPANT

Nom Prénom.....
Fonction..... Service.....
Raison sociale et adresse de l'établissement
Tél. Courriel.....

CORRESPONDANT FORMATION

Nom Prénom.....
Fonction..... Service.....
Raison sociale et adresse de l'établissement
Tél. Courriel.....
N° SIRET /___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/ Code APE/NAF /___/___/___/___/___/___/ N° client: /___/___/___/___/___/___/ Effectif: /___/___/___/___/___/___/

FACTURATION

Accord de prise en charge d'un Opco⁽¹⁾ ☐ Nom de l'Opco Montant de la prise en charge € TTC
Établissement à facturer (si différent du participant) ou Opco
Adresse
Contact référent
Tél. Courriel.....

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

Le bulletin doit être accompagné soit d'un règlement à l'ordre de Centre Inffo, soit d'un bon de commande de votre structure.

(1) En cas de subrogation, le client doit faire parvenir à Centre Inffo le dossier de prise en charge de son organisme financeur avant le début de la formation.

A défaut, Centre Inffo facturera directement le client qui se fera rembourser par son organisme financeur (Opco).

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo :

☐ Par chèque bancaire ☐ Par chèque postal

ou je règle par virement, en précisant le titre et la date de la formation :

☐ Virement postal : IBAN de la Banque Postale
FR6020041010123053290J03356 / BIC : PSSTFRPPSCE

☐ Virement bancaire : IBAN du Crédit du Nord
FR7630076021371038750020024 / BIC : NORDFRPP

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.

Lu et approuvé

Date

Cachet et signature

Vous pouvez également vous inscrire directement sur notre boutique en ligne <https://boutique.centre-inffo.fr>